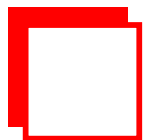


A CONTRE COURANT

SYNDICAL ET POLITIQUE

ISSN = 0997-6922

N° 180 - Décembre 2006 - Janvier 2007 - 1,5 €



Pour l'Émancipation Sociale!



Pour l'émancipation sociale !

Ceux/celles d'entre vous qui nous lisent depuis longtemps auront sans doute remarqué que, depuis plusieurs années, l'équipe d'*A Contre-Courant* s'est rapprochée du groupe *Les Amis de l'Émancipation Sociale*, qui milite sur le Nord-Franche-Comté (Territoire de Belfort et Haute-Saône). En travaillant ensemble dans de nombreuses circonstances, nous avons pu éprouver notre large convergence d'intérêts et de préoccupations politiques, tant sur les questions d'ordre local et national que sur celles d'importance mondiale et historique. En dépit de trajectoires politiques souvent très différentes, nous nous retrouvons aujourd'hui dans un commun rejet des rapports d'exploitation et de domination qui constituent la structure du capitalisme; de même que dans la référence aux luttes engagées par les travailleurs, partout dans le monde, et à leurs capacités d'auto-activité comme levier de leur émancipation et de l'émancipation humaine en général.



Aussi est-ce tout naturellement que nous avons décidé de coordonner plus systématiquement nos maigres forces tout en le faisant savoir à celles et ceux qui s'intéressent un peu à ce qu'on fait. Les deux équipes continuent d'exister, mais dans tous les domaines où l'une ou l'autre intervient, les savoir-faire seront mutualisés pour s'efforcer de faire plus et mieux. La modification survenue dans la manchette de présentation d'ACC vient expliciter notre objectif commun. Nous espérons non seulement améliorer la qualité rédactionnelle du bulletin (est-ce une baisse de cette qualité qui explique une baisse du nombre d'abonné-e-s ces derniers mois ?...), mais encore acquérir les moyens d'une activité militante à la fois plus étendue et plus régulière sur notre région, de sorte à pouvoir intervenir plus efficacement sur les multiples terrains (environnement, emploi et travail, école, santé, éducation et formation, culture, etc.) sur lesquels se déroulent aujourd'hui les luttes syndicales et politiques.

A notre modeste niveau, nous montrons ainsi la voie que devraient en principe suivre tous ceux qui prétendent aujourd'hui vouloir représenter les travailleurs en incarnant une ligne antilibérale à défaut d'être franchement anticapitaliste. Mais le spectacle qu'ils offrent actuellement de leurs divisions persistantes nous enseignent une fois de plus que, derrière les généreux idéaux politiques qu'ils affichent, ils nourrissent en fait, pour la plupart, de médiocres ambitions politiciennes (des postes dans l'appareil de représentation politique) qui les rendent rivaux et donc inefficaces. Nouvelle preuve que, décidément, les travailleurs ne doivent d'abord compter que sur eux-mêmes s'ils veulent défendre leurs intérêts !

C'est cette même volonté d'aller de l'avant sur la voie de l'auto-émancipation qui nous a conduits à participer ensemble au projet de revue sur l'actualité du communisme, conjointement aux camarades de *Carré Rouge* et de *A l'Encontre*. Nous rendons compte à l'intérieur de ce bulletin de la dernière réunion, qui s'est tenue à Paris, destinée à faire avancer ce projet. Projet qui devrait aboutir dans les prochains mois et qui reste ouvert à tous ceux qui ne sont pas prêts à réduire la lutte anticapitaliste au choix d'un/e champion/ne pour le temps d'une campagne électorale.

Nous publions ci-dessous l'article de Nicolas Qualander paru dans le n°1 du mensuel « *L'indigène de la République* »¹ du 21.10.2006. La dimension de résistance populaire que matérialise le Hezbollah au Liban, auprès des déshérités de la périphérie de Beyrouth et du Sud Liban, est à relier aux mouvements de résistance à l'ordre impérial à l'œuvre dans d'autres continents.

Liban – Une résistance exemplaire

La guerre des 33 jours, qui a vu s'affronter l'armée israélienne, soutenue de manière tonitruante par l'administration néo-conservatrice et impériale de G. Bush, et le Hezbollah libanais, mouvement populaire aux multiples dimensions – libanaises, arabes, islamiques, chiïtes – a marqué un tournant dans l'histoire du monde arabe : si Hassan Nasrallah, le secrétaire général de Hezbollah, est aujourd'hui comparé à Nasser, si ses portraits ornent aujourd'hui les murs de Beyrouth et du Caire, c'est que la longue succession des défaites arabes, celle qui courbe les esprits et les cœurs, a été rompue.

Résistance exemplaire, car résistance populaire et anti-coloniale comme il y en eut peu ces dernières années. Elle marque une défaite symbolique, politique et militaire tant pour les Etats-Unis que pour Israël, et constitue un signal fort à l'égard de tous les peuples du Sud colonisés, bafoués, opprimés.

Le Hezbollah, un mouvement nationaliste d'inspiration religieuse

Dans la guerre idéologique contemporaine menée par l'Occident, qui consiste à faire de l'islam et de ses manifestations politiques multiples le visage même du fascisme et de la barbarie, de l'irrationalité et des ténèbres, force est de constater que le Hezbollah libanais lui cause bien du fil à retordre. Il suffit d'étudier les discours de Nasrallah pour se convaincre facilement qu'il ne s'agit pas d'un fou de Dieu, ivre de haine, mais bien d'un dirigeant politique au raisonnement clair et argumenté. C'est que le Hezbollah fait figure d'anomalie sauvage dans le mouvement islamique. Il est l'exact inverse de Ben Laden et consorts. C'est un mouvement nationaliste d'inspiration religieuse : né dans la foulée de la révolution iranienne de 1979, d'abord attaché aux principes classiques de l'islam politique chiïte, il est aussi une organisation profondément ancrée dans l'histoire libanaise. Implanté dans la communauté chiïte du sud Liban, de la plaine de la Bekka et de la banlieue sud de Beyrouth, sa dimension nationaliste et anti-coloniale est évidente, dans la mesure où il s'engage dès sa naissance, entre 1982 et 1985, dans la résistance à l'occupation israélienne au sud Liban, laquelle se

poursuivra jusqu'en mai 2000. Il se situe donc à l'intersection de trois mouvements majeurs au Proche Orient : la révolution iranienne et ses répercussions sur le monde arabe, l'occupation israélienne au sud Liban, et enfin l'affirmation des chiïtes en tant que communauté politique opprimée réclamant ses droits politiques et sociaux au Liban. Le Hezbollah se veut ainsi, en partie, l'héritier du Mouvement des déshérités de l'imam Moussa Sadr, fondé en 1974, première manifestation politique de la communauté chiïte en tant que telle.

Depuis les années 1990, avec sa participation aux élections législatives de 1992, il est sans doute l'un des premiers partis islamiques à dire publiquement qu'il pense impossible la création d'un Etat islamique au Liban. D'où le fait qu'il s'engage, depuis plusieurs années maintenant, dans le dialogue inter-confessionnel et qu'il travaille étroitement avec des forces politiques séculières, de gauche et nationalistes arabes. Pendant la guerre de juillet-août 2006, bénéficiant de l'appui du général Aoun, l'un des premiers dirigeants de la communauté chrétienne, il a constitué avec d'autres un Front de la résistance, large et pluriel. Y participaient le Parti communiste libanais, qui a combattu à ses côtés – il a perdu plusieurs de ses militants dans les affrontements -, le Parti du peuple de Najih Wakim, la troisième force de l'ancien premier ministre Sélim Hoss, et d'autres forces nationalistes arabes. Le mouvement Amal, l'autre parti de la communauté chiïte, a combattu également à ses côtés. C'est dire aussi combien la résistance fut large et bien plus inter-confessionnelle qu'on ne le croit généralement, tant sur les plans militaires, que politiques et sociaux.

Un Etat dans l'Etat ?

L'autre argument porté contre Hezbollah consiste à dire qu'il constitue une contre-société, un Etat dans l'Etat. Mais c'est là oublier un fait capital : l'Etat libanais n'est pas en mesure de protéger son territoire, dont une partie est encore occupée par Israël ; il ne protège pas ses citoyens non plus, la situation économique libanaise étant marquée par un néolibéralisme sans frein et un communautarisme sans limites, ceux des grandes familles riches, comme celle de l'ancien premier ministre assassiné, Rafiq Hariri. Le Hezbollah a ainsi constitué, effectivement, une contre-société, avec

ses services sociaux qui permettent, par exemple l'approvisionnement en eau de la banlieue sud de Beyrouth. Ces mêmes services sociaux participent actuellement à la reconstruction des quartiers et villages détruits par la guerre alors que l'aide de l'Etat libanais est largement en deçà des besoins. Les chiïtes devraient-ils attendre une aide de l'Etat libanais, alors même qu'ils constituent depuis des dizaines d'années une partie des classes les plus défavorisées et méprisées du Liban ? Mais cette contre-société ne se constitue pas aujourd'hui contre le Liban : ses services sociaux sont ouverts à toutes les communautés, même s'ils se situent majoritairement dans les zones à majorité chiïte. Enfin, le Hezbollah a progressivement intégré le droit à la différence, en même temps qu'il s'est nationalisé et libanisé : les quartiers qu'il contrôle ne sont pas le lieu d'une discrimination à l'encontre de tout ce qui serait opposé à ses idées : les femmes peuvent être voilées ou non voilées, les autres partis politiques, comme le parti communiste libanais ou Amal, y ont pignon sur rue. Au contraire d'autres organisations islamistes comme les Frères musulmans, son programme économique n'est pas libéral, mais bien plutôt axé sur le principe de l'Etat social fort et redistributeur.

Une marionnette aux mains de l'Iran et de la Syrie ?

Le dernier argument porté contre le Hezbollah est qu'il serait intrinsèquement une création externe, un démon au cœur du Liban, représentant exclusivement les intérêts iraniens et syriens. C'est là justement nier sa dimension libanaise, confirmée par le fait que sa résistance au sud est largement reconnue au Liban : faut-il rappeler que c'est bien Israël qui occupe encore les fermes de Chebaa et les collines de Kfar Chouba, qui a des prisonniers libanais dans ses cellules, qui viole chaque mois l'espace aérien libanais ? Le droit à la résistance, dans ce cadre, est légitime. Hezbollah n'a jamais caché qu'il rendrait ses armes le jour où l'entière du territoire libanais sera libéré de la présence israélienne et où tous les prisonniers politiques libanais, ceux de Hezbollah comme ceux du Parti communiste (le plus ancien prisonnier libanais en Israël est Samir Kantar, membre du PCL) seront retournés sur leur terre. Le fait que le Parti communiste vietnamien ait été

soutenu, dans les années 50 et 60, par l'Union soviétique, enlevait-il toute légitimité à sa lutte de libération nationale ? Le fait que Nasser soutenait le FLN algérien rendait-il son combat contre la présence française sans fondement ? Le fondement politique qui est légitime, c'est bien la lutte contre l'oppression coloniale et contre les logiques d'occupation qu'Israël et l'Occident pratiquent depuis des dizaines d'années.

Le Hezbollah contre le clash des civilisations

De ce point de vue, l'existence et la pratique politique de Hezbollah marquent un certain nombre de points de rupture: rupture politique et militaire certes, mais aussi rupture symbolique. Parti acceptant la déconfessionnalisation de l'Etat libanais, il s'inscrit également dans une logique toute contraire à celle du clash des civilisations, chère à Bush, Olmert et aux apprentis sorciers à la Ben Laden. Il est par ailleurs le seul mouvement issu de l'islamisme politique à participer systématiquement aux forums sociaux mondiaux, à être traversé par les débats qui agitent l'ensemble des mouvements anti-guerre et altermondialistes, tandis que son centre de recherche a fait publier les textes de la théologie de la libération latino-américaine. Il continue actuellement de discuter avec le PCL et avec les nationalistes arabes libanais, comme avec le général Aoun. En dessinant un monde dans lequel s'affrontent les colonisés et les colons, mais aussi les déshérités et les puissants, le Nord et le Sud, en ayant une vision politique et stratégique à l'antipode de la guerre des religions, Nasrallah a fait preuve d'une singulière intelligence politique. Quel est l'homme auquel il a rendu hommage dans son discours du 26 septembre 2006 ? Hugo Chavez, le président vénézuélien socialiste qui a rappelé son ambassadeur en Israël. Le «plus grand des Arabes» a dit de lui Nasrallah, alors même que le Hezbollah ne cache plus ses critiques à l'encontre des élites corrompues de l'Arabie saoudite, de l'Egypte et de la Jordanie.

Le Hezbollah se situe aujourd'hui au centre des aspirations populaires arabes quelle que soit la confession, quelle que soit l'orientation politique: parce qu'il a su se transformer peu à peu en un mouvement nationaliste d'inspiration religieuse acceptant la pluralité et la diversité, dans un monde arabe en proie aux dictatures corrompues, parce qu'il exprime une nouvelle forme de nationalisme arabe en mutation, parce qu'avant tout, il a redonné, cinquante ans après la nationalisation du canal de Suez par Nasser en 1956, un réel sentiment de dignité politique et morale aux classes populaires arabes.

¹ Site : www.indigenes-republique.org

ACC a reçu d'un de ses lecteurs un opuscule dans lequel il exprime son sentiment sur la question palestinienne. Ce texte, d'une quinzaine de pages, intitulé "Notre avenir de Justice et de Paix : la Palestine" est une réflexion où l'on sent poindre une amertume, voire une douleur rentrées sur le drame vécu par le peuple palestinien. Il est aussi l'expression d'une forte solidarité avec ce peuple.

Nous reproduisons ci-dessous des extraits du dernier chapitre en incitant nos lecteurs intéressés à s'adresser à l'auteur (Rémi BEGOUEN 35 rue Jaurès 44600 ST NAZAIRE ; Tél 02 40 66 08 39) pour obtenir cet opuscule qu'il est prêt à envoyer.

La voie est étroite... et c'est la seule

Il y a l'évidente victoire de la « bombe démographique » arabe - ce fut le cas de la démographie algérienne bousculant les « ultras » d'Algérie coloniale. Il y aura peut-être d'autres bombes bien pires, anti-démographiques, entre puissances nucléaires, Israël d'aujourd'hui et Iran demain: l'apocalypse.

Enfin, peut-être, et c'est l'espoir, la voie étroite de l'intelligence pacifique d'entre deux des peuples les plus cultivés du monde, confinés sur un confetti de la planète: Palestiniens et Israéliens !

Le pire d'aujourd'hui reste ces massacres aveugles de civils dans deux peuples, que ce soient par kamikazes - ces actes de démente témoignent de l'exaspération face à l'occupation - ou par de pseudo-représailles, en fait du terrorisme d'Etat d'Israël, continu et contre-productif.

Des millions de juifs de la diaspora ont immigrés en Israël - certains en sont repartis dépités, et pas seulement par l'insécurité locale, puisque « Israël reste le pays le moins sûr pour un juif », y dit-on. Des millions de Palestiniens ont dû émigrer dans une nouvelle diaspora - presque tous avec volonté de retour. Voilà le bilan du sionisme...

Au Liban, les réfugiés palestiniens ne s'intègrent pas: non seulement ils restent maltraités par les autorités (un Sri Lankais y a plus de chance de trouver un boulot qu'un Palestinien), mais ils attendent, de génération en génération, « le retour », clef de la maison portée au cou, clef symbolique puisque serrure et maison ont été détruites...

Alors, oui, la voie est étroite. La récente victoire électorale du Ramas est très importante: le peuple Palestinien a jugé l'OLP aussi corrompue - non sans raison - que les régimes arabes voisins. Et il exige combat libérateur et justice. Contrairement aux verrouillages électoraux chez les « frères » (Syrie, Egypte, etc), les citoyens du non-Etat actuel de Palestine, par paradoxe dû au « pompier ONU », ont pu librement voter. Cela n'a pas été adhésion aux thèses aberrantes de quelques vociférations islamistes, mais soutien à l'action sociale - cruciale - et patriotique du mouvement Ramas, contre trafics et erreurs de chefs de l'OLP... autrefois respectés.

A l'épreuve du pouvoir, le Hamas semble - ce n'est pas que mon espoir - devenir plus politique que religieux. C'est là un pari. Mais pourquoi pas ? Ce ne serait pas la première fois que les palestiniens donneraient preuve de leur féconde inventivité activiste. Ils sont réduits à la misère, aux deuils: jamais à la résignation. Fraternelles, solidaires entre classes d'âge par exemple, tous unis par l'oppression subie.

Et le « virus » est devenu libanais: Israël a dû cesser sa folle récente guerre au Liban, sans victoire. Il continue ses agressions - à Gaza notamment, qu'il conçoit comme « la plus vaste prison du monde » - sans victoire. (...)

L'immensité de la culture juive est évidente, comme l'action du levain dans la pâte à pain de toute l'humanité. Mais on sait aussi la coutume du pain sans levain, qui semble s'appliquer au nationalisme israélien.

La plus récente et forte culture palestinienne est plus curieuse: Par effet indirect de la conquête israélienne, et aux lourds frais de la communauté internationale, plusieurs générations de déshérités (au sens strict) de Palestiniens ont été fort instruits, depuis 1948. Si bien qu'ils et elles sont - sur place et dans leur diaspora - de loin les plus instruit(e)s des Arabes... qui le sont déjà beaucoup. (...) La quasi-totalité des régimes arabes au pouvoir ont peur, autant qu'Israël, de l'intelligence politique des Palestiniens. Lesquels sont écrasés, massacrés, humiliés. Pas par Israël seulement. Pas seulement par le « Septembre Noir » jordanien, si atroce. C'est tous les jours, dans les camps de réfugiés du Liban ou d'autres pays arabes, qu'ils souffrent et s'organisent (...)

Contre le « capitalisme libéralisé »

Nous publions l'essentiel de l'intervention de Gérard Deneux lors d'une réunion publique à Lure le 14 novembre dernier. 50 personnes ont débattu, en présence d'Annick Coupé -Union Syndicale Solidaires- des conditions de rupture avec le capitalisme libéralisé et du contenu de la charte antilibérale élaborée par les Comités du 29 mai.

Depuis, la tentative de rassemblement, par en haut, des forces antilibérales et anticapitalistes semble (provisoirement ?) avoir échoué. Il conviendra de revenir sur les **conditions d'émergence d'un mouvement** définissant, par lui-même, son auto activité et ses modalités d'organisation, assurant ainsi sa pérennisation. Celles-ci ne sont certainement pas étrangères aux objectifs des forces politiques du composant et dont les calculs électoraux de circonstance s'opposent à toute rupture franche avec le système capitaliste. Tout processus d'émancipation, dans son mouvement même, et dans la lutte d'idées qui le caractérisent doit, à coup sûr, marginaliser les structures politiques sclérosées qui entendent s'y ressourcer pour mieux défendre, dans le système, leurs intérêts propres en tant qu'appareils, entretenant l'illusion d'un possible retour aux « Trente Glorieuses ». Cette nostalgie ambiguë n'est pas la nôtre.

Nous avons dit NON, nous ne sommes pas condamnés à accepter la spéculation, l'accroissement hyperbolique de la richesse des actionnaires rentiers, d'un côté, et de l'autre, les licenciements boursiers, les délocalisations, la désindustrialisation, la privatisation des entreprises publiques et des services publics. Nous disons NON, l'avenir ne saurait être réglé par la concurrence effrénée entre travailleurs, notre sort et celui de nos enfants n'est pas de travailler plus, plus longtemps, pour gagner moins, notre sort commun n'est pas la lutte de tous contre tous, la haine de l'autre, la xénophobie et le racisme, car, vous le savez, tout se tient ! Et l'actualité nous démontre que ça continue : les dernières prises de position des commissaires européens, soutenus par les socio-libéraux anglais et allemands, pour nous faire travailler plus de 48 h par semaine et jusqu'à 78 h, tout comme leur volonté de casser le code du travail, de repousser l'âge de la retraite, de remettre sur le tapis la directive Bolkestein, prouvent,

s'il en est besoin, l'acharnement de l'oligarchie qui nous gouverne d'accroître l'exploitation et la précarité du travail. Vous avez noté que la « pimprenelle du Poitou », la « dame aux caméras », en a rajouté une louche : les enseignants, ces nantis, il faut les faire travailler 35 h et plus dans les collèges, la préparation des cours, les préparations pédagogiques, les corrigés, c'est évident, ça doit être du travail gratuit.

Je tiens à insister sur deux points qui sont essentiels à mes yeux.

1 – Il ne faut pas s'en laisser compter par la propagande médiatique. Elle prétend formater nos esprits, pour mieux nous réduire à la passivité

2 – C'est bien parce que nous avons radicalement changé de période historique qu'un autre monde est possible et nécessaire, c'est bien pourquoi il est urgent de dépasser nos divergences sur des nuances et de nous rassembler sur ce qui nous unit sur l'essentiel. Et nous avons besoin de toutes les énergies.

Concernant la première remarque

L'on veut nous faire croire que ceux qui n'acceptent pas le monde tel qu'il est, ceux qui résistent, luttent pour préserver leurs droits amputés **ne sont pas modernes**. Nous serions des archaïques, incapables de nous adapter aux contraintes de la mondialisation. Fichtre !

D'après eux, ce qui serait moderne, c'est l'insécurité sociale généralisée, la flexibilité des salariés jetables, les licenciements boursiers, la succession précaire de périodes d'activité, de chômage et d'exclusion. **Ce qui serait moderne**, naturel, **d'après eux**, c'est l'existence de populations superflues, la ghettoïsation des cités populaires, la misère rampante, les discriminations ethniques ou religieuses, il faudrait faire avec ... Ce qui, **d'après eux, serait moderne**, c'est bien évidemment la domination d'une économie casino, cette soif insatiable de profits qui anime les spéculateurs qui misent sur des « bons à tirer », sur une production en cours ou à venir. **Ce qui serait branché**, c'est la baisse des impôts pour les plus riches et l'augmentation comme en Allemagne, de la TVA sur les biens de consommation courante.

Cette modernité, faite d'oukases des actionnaires aux entreprises pour qu'ils réduisent leurs effectifs ici, et délocalisent ailleurs dans les pays à bas salaires, ou qu'ils pressurent ici leurs sous-traitants, cette **modernité là n'est pas la nôtre**, elle n'est pas seulement archaïque mais, surtout, mortifère. Pour travestir la régression en progrès, la caste qui nous gouverne n'a de cesse :

- d'abord de nous diviser en opposant les inassimilés aux intégrés, les inemployables aux employables, les exclus aux inclus, les sauvages aux normalisés, les usagers aux salariés grévistes, les Français de souche aux étrangers. **C'est une logique de guerre civile**. Alors, c'est par la logique du rassemblement unitaire que nous parviendrons à réduire cette dérive mortifère qui fait, partout en Europe, les choux gras de l'extrême droite fascisante.

Bolkestein est revenu, Giscard est toujours là

Le "**Cercle de l'III**" est un club huppé qui a son siège à Strasbourg. Il n'est composé que de gens bien sous tous rapports et soigneusement cooptés : des élus de droite, des élus de gauche, des représentants du monde économique international et de la société "civile" (!). Pour fêter son 15^{ème} anniversaire, ce club a invité Giscard à tenir conférence mercredi 20 décembre. "*Un exposé magistral, clair et didactique*" a souligné la journaliste du quotidien "**l'Alsace**", émerveillée par les talents de l'orateur de "*stature européenne*".

Un orateur qui sait (après lecture du dernier eurobaromètre) que "*56% des Français (contre seulement 53% des européens en général) seraient prêts à ratifier le Traité constitutionnel*". Oui... c'est vrai... les Français ont dit non... Mais Giscard sait ce qu'il en est, en réalité : "*ce n'est pas parce que les Français ont dit non qu'ils n'ont pas le droit de réfléchir et de changer d'avis. Sinon on garderait toujours la même majorité. (...) Le non a résulté d'une maladresse - la fameuse directive Bolkestein adoptée récemment sans que personne n'en parle - et d'une manipulation - le reproche de l'ultralibéralisme*".

C'est vrai qu'à sa manière, il est clair, Giscard : il nous rappelle sans détours que les résultats du référendum du 29 mai 2005 n'ont plus guère d'importance aux yeux de la bourgeoisie; que cette dernière a réussi à faire passer récemment la directive Bolkestein sans rencontrer de réelles résistances; et qu'elle va se servir de la prochaine présidentielle pour repartir de plus belle : "*La France doit remonter dans le courant européen*" décide Giscard qui conseille au futur Président de la République d'en faire sa "*première tâche*".

- La caste qui nous gouverne n'a de cesse ensuite, de tenter de nous faire croire que de toute façon nous n'aurions d'autre choix qu'entre un capitalisme libéral version dure et droitière et un social-capitalisme de promesses creuses et de réelles mesures réactionnaires. Entre la face karcher de Sarko et la voix suave de Segou qui veut imposer l'embrigadement militarisé de la jeunesse potentiellement délictueuse, la remise en cause de la carte scolaire pour mieux séparer les nouveaux gavroches des fils de bobos, nous n'aurions pas le choix.

Depuis plus de 20 ans, nous serions condamnés à choisir entre une droite dure, droite dans ses bottes et la gauche plurielle du renoncement et du reniement. Et bien, NON, l'avenir est à l'émergence d'une véritable alternative.

Deuxième remarque

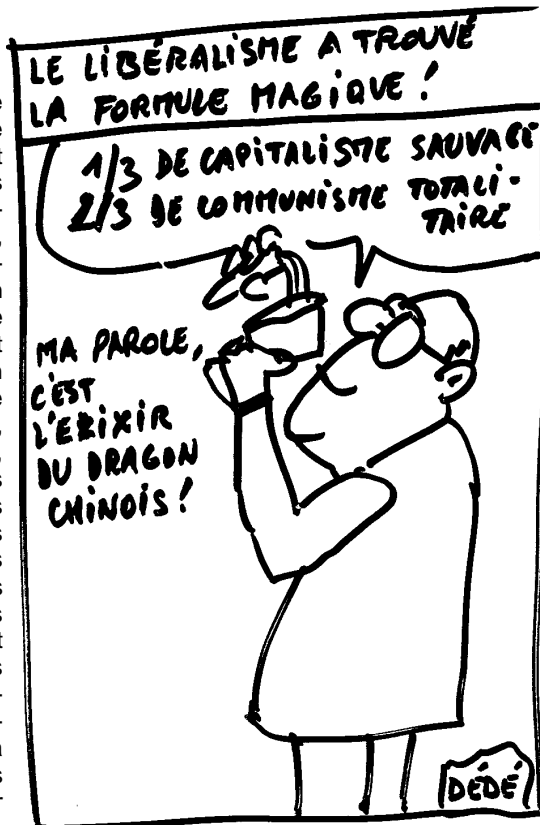
Un autre monde, une autre Europe, une autre France dans l'Europe sont non seulement possibles mais nécessaires, et il y a urgence ! Urgence parce que, ce que nous connaissons depuis plus de 20 ans, c'est un **changement radical de période historique**. Il est marqué par une régression sans précédent: parce que le capital est désormais passé, pratiquement, entièrement, entre les mains des marchés boursiers, des institutions financières et bancaires mondialisées. Les décisions industrielles stratégiques, les fusions-acquisitions, à coups de milliards d'euros, ce sont eux qui les prennent; leurs objectifs ce sont essentiellement la distribution des dividendes, leurs moyens, la concurrence effrénée et les délocalisations pour accroître, toujours plus, la rentabilité actionnariale. Ce sont eux qui poussent à la privatisation pour marchandiser les biens communs, les services publics, la santé, l'eau, l'électricité, la poste et j'en passe... Cette fuite en avant est une course à l'abîme qui cherche refuge dans des marchés en expansion comme la Chine, l'Inde, en provoquant la pulvérisation des relations sociales au Nord et la misère, les pandémies, les migrations dans les pays du Sud endettés, où les populations sont devenues les gueux de ce début du 21^{ème} siècle.

Urgence il y a, parce que ce système est non seulement un capitalisme prédateur des matières premières, des ressources et d'abord, des énergies fossiles qui s'épuisent, mais surtout, c'est un système de gaspillage productiviste qui, pour la 1^{ère} fois dans l'humanité, met en cause la vie de la planète et de l'écosystème.

Pour continuer à dominer la planète, les requins de la finance, l'empire américain et ses alliés et ceux qui aspirent à leur disputer l'hégémonie qu'ils exercent, font tout pour balkaniser les peuples, ethniciser leurs rapports, provoquer des réactions fondamentalistes, archaïques et mener contre leurs propres créatures une guerre préventive terroriste, une guerre sans fin qui provoque le chaos. Ce monde est un monde de haine extrêmement dangereux.

Ce monde là nous n'en voulons pas, ce ne peut être le monde du 21^{ème} siècle. Le nôtre, c'est celui de l'humanité réconciliée, de la paix et de l'harmonie sociale et de la démocratie des peuples, pour les peuples et par les peuples et, c'est une idée neuve, moderne.

Bien évidemment, la sauce fade de la démocratie participative n'est pas de notre goût. Elle ne serait qu'une farce si les peuples, c'est-à-dire les salariés, les usagers, les élus, n'étaient pas les maîtres réels de l'économie, s'ils continuaient à ne pas décider de ce qu'il faut produire pour satisfaire les besoins réels, s'ils ne décidaient pas comment produire et échanger, c'est-à-dire, en fin de compte, des rapports sociaux de production et d'échange et, pour le moins, dans les secteurs clés de l'économie.



Le projet 'actualiser le communisme'

Les samedi 9 et dimanche 10 décembre s'est tenu à Paris, à l'initiative des collectifs *A Contre Courant*, les *Amis de l'Emancipation Sociale*, les camarades de *A l'Encontre* et ceux de *Carré Rouge* une nouvelle réunion destinée à faire mûrir le projet d'une revue électronique consacrée à défendre et à illustrer l'idée d'une pleine actualité du communisme. Cette réunion a fait suite à celles qui ont eu lieu à Mulhouse (en décembre 2005 et mars dernier), à Paris (en janvier) et à Nyon (en mai) et qui ont abouti notamment à adopter un texte d'orientation générale sur la thématique de l'actualité du communisme, destiné à servir de charte à une revue électronique ayant pour vocation de défendre et d'illustrer cette dernière. Ce texte a été publié dans le numéro d'avril d'*A Contre-Courant*.

Cette réunion a regroupé entre une quarantaine de personnes sur les deux jours, pour l'essentiel membres des collectifs précédents mais aussi des personnes extérieures, dont certaines se sont jointes à nous pour la première fois. Les débats se sont structurés autour de trois interventions : l'une de François Chesnais, destinée à préciser la signification de l'idée d'actualité du communisme et l'urgence qu'il y a à engager une réflexion mais aussi des luttes sur ce thème; l'autre de Denis Paillard, présentant l'état actuel des luttes des travailleurs en Russie dans les conditions d'existence extrêmement dégradées, tant sur un plan politique que sur un plan matériel; la dernière enfin de Willy Beauvallet portant sur la situation politique au Liban suite à la guerre de cet été, remettant notamment en question un certain nombre d'éléments d'information et d'analyse concernant le Hezbollah. Chacune de ces interventions a donné lieu à des discussions nourries.

Les deux dernières avaient notamment pour fonction de stimuler la production de contributions destinées à alimenter le travail des deux premiers rubriques (ou ateliers) de la revue en ligne: l'un consacré à l'actualité de l'auto-activité dans les luttes aujourd'hui, l'autre aux rapports entre guerres et impérialisme dans le monde aujourd'hui. En attendant que cette dernière puisse être pourvu d'un site propre, ces deux ateliers seront hébergés conjointement par les sites de la revue *Carré Rouge* (www.carre-rouge.org) et de la revue *A l'Encontre* (www.alencontre.org). Les contributions à l'un ou l'autre de ces deux ateliers peuvent être envoyés aux leurs animateurs respectifs, Alain Bihl (abihl@wanadoo.fr) et François Chesnais (chesnaisf@free.fr). Une nouvelle réunion de toutes les personnes parties prenantes du projet aura lieu en Alsace au mois de juin 2007.

Sur la libéralisation du transport ferroviaire (1)

Un peu d'histoire du chemin de fer en France¹

Dès l'origine, le caractère particulier du chemin de fer a posé la question de son régime économique et juridique d'exploitation (détention des capitaux et détermination des règles de fonctionnement : services offerts, tarification, sécurité, réglementation du travail). Débattu sous le règne de Louis-Philippe, qui a vu la naissance du chemin de fer en France, l'enjeu était considérable: fallait-il abandonner l'entreprise à l'initiative privée ou bien créer un nouveau monopole public, comme pour le télégraphe ? L'importance du nouveau mode de transport avait vite été reconnue, tant par le capital privé pour s'accroître que par l'Etat pour affirmer son autorité: dès 1838, le ministre chargé des Travaux publics, Martin, avait affirmé que les grandes lignes ferroviaires étaient assimilables à des «*rênes de gouvernement*».

Etant donnée l'ampleur inédite des investissements à consentir et face à un avenir économique à long terme du chemin de fer jugé incertain, ni l'Etat ni les financiers privés ne revendiquèrent l'exclusivité de l'exploitation et des charges afférentes. Le débat fut tranché par la loi du 11 juin 1842 qui définissait un régime mixte intermédiaire, compromis public/privé où chaque partie devait trouver son intérêt, sous la forme de concessions par l'Etat à des compagnies privées du monopole d'exploitation de certaines lignes, chaque compagnie se constituant ainsi un réseau propre, couvrant une région déterminée.

L'Etat exerçait une forte tutelle commerciale, en imposant un cahier des charges qui exigeait par exemple un minimum de trains quotidiens sur chaque ligne exploitée, en fixant les tarifs par nature de trafic et en contrôlant la bonne exécution du service ferroviaire par des fonctionnaires spéciaux. Il se chargeait des expropriations, qu'il était seul à pouvoir mener, de l'achat des terrains nécessaires et de la construction des infrastructures proprement dites (plates-formes et ouvrages d'art: ponts, viaducs, tunnels), qu'il remettait à la compagnie exploitante pour la durée de la concession, l'ensemble devant lui revenir à l'ex-

piration de celle-ci ou en cas de faillite du concessionnaire.

De leur côté, les compagnies tirèrent profit de leurs engagements pour au moins deux raisons: le monopole de longue durée des lignes concédées, limitant la concurrence et **assurant leur maîtrise d'un système ferroviaire intégré** sur une aire géographique; les garanties financières accordées par l'Etat au rendement du capital investi, puisqu'en cas d'exercice annuel déficitaire, l'Etat avançait aux actionnaires des compagnies un dividende garanti, remboursable à l'occasion d'un exercice bénéficiaire ultérieur.

Par le jeu des fusions et acquisitions, les compagnies furent vite réduites au nombre de six : compagnies de l'Est, du Nord, de l'Ouest, du P.O. (Paris à Orléans), du P.L.M. (Paris – Lyon – Méditerranée) et enfin du Midi. Le chemin de fer connut de fait un développement continu, qui affecta en profondeur et durablement l'économie française.



Rappelons au passage que le régime de retraite des cheminots ne résulte pas du paternalisme de la SNCF ou d'un prétendu chantage au blocage des transports exercé sur le gouvernement par des personnels sûrs de leurs emplois et de leur capacité de nuisance, comme l'a affirmé avec autant d'assurance que d'ignorance François de Closets dans son ouvrage à succès, *Toujours plus* (Grasset, 1982)². En réalité, ce régime – no-

tamment l'ouverture des droits à partir de cinquante-cinq ans d'âge et vingt-cinq ans d'ancienneté – a été institué par les compagnies privées **dès le début de la seconde moitié du 19^{ème} siècle**. Il n'a été qu'unifié, **et non pas octroyé**, par l'Etat en 1909 pour donner naissance au régime actuel. La raison de cette institution fut la nécessité, tôt reconnue par les compagnies, de s'attacher un personnel nombreux dont la formation très spécifique était coûteuse, sans élever ses traitements au-delà de la moyenne malgré la qualité et les contraintes des services exigés.

Le régime mixte d'exploitation ferroviaire, où l'Etat a toutefois toujours eu le dernier mot, dura jusqu'en 1937. A partir de 1920, les transports routiers, dont les possibilités étaient apparues à la faveur du premier conflit mondial, avaient laminé inexorablement la part du rail, jusque-là hégémonique. De plus, la construction, jusqu'en 1914, de certaines «voies ferrées d'intérêt électoral», d'embée déficitaires, avait contribué à déséquilibrer les comptes des compagnies, car au «Plan Freycinet» de 1879, qui prévoyait la desserte ferroviaire de toutes les préfectures et sous-préfectures du territoire, s'étaient ajoutés les raccordements au réseau de nombreux chefs-lieux de cantons, peu générateurs de trafics. Etait alors apparu peu à peu un énorme déficit cumulé d'exploitation, que la crise économique de 1930 et ses suites n'ont fait qu'aggraver, car le trafic ferroviaire accuse, voire amplifie, les variations du mouvement économique général. En 1936, ce déficit cumulé atteignait l'ordre de grandeur du budget de l'Etat, un peu comme si la dette du système ferroviaire d'aujourd'hui, environ 40 milliards d'euros, était six fois plus élevée !

Il est utile de rappeler aux idéologues de la gestion privée que ce sont les compagnies elles-mêmes qui demandèrent à être nationalisées, pour éviter une honteuse mise en faillite. Elles profitèrent pour cela du remplacement à la présidence du Conseil du socialiste Blum par le radical Chautemps, lequel obtint du Parlement, le 30 juin 1937, les pleins pouvoirs pour une durée de deux mois. Cette vacance du législatif a permis aux compagnies de négocier au mieux de leurs intérêts, en tête-à-tête avec des «hommes modérés», la refonte du ré-

gime ferroviaire, finalement instituée par le décret-loi et la convention du 31 août 1937 créant la Société nationale des chemins de fer français (SNCF), qui prit en charge l'exploitation du réseau le 1er janvier 1938.

La SNCF a été juridiquement constituée en société anonyme au capital mixte, réparti à raison de 51% pour l'Etat, qui prenait ainsi son contrôle en limitant au plus bas le rachat des parts, et de 49% pour les actionnaires des compagnies. Ces derniers étaient totalement désintéressés du sort de la société: minoritaires au Conseil d'administration (CA), **leurs actions, bloquées, percevaient un intérêt fixe garanti, quels que soient les résultats, même déficitaires, de la SNCF**, et ont été progressivement remboursées jusqu'à leur amortissement total. Cette SNCF mixte a expiré, comme prévu, après 45 ans et tout son actif est revenu à l'Etat, qui a mis en place le 1er janvier 1983 une nouvelle SNCF dotée du statut juridique d'Etablissement public industriel et commercial (EPIC).

Depuis 1938, l'Etat contrôle donc majoritairement le CA de la SNCF. **Ce dernier n'est autre qu'une chambre d'enregistrement des décisions de l'Etat, sur proposition de la direction de la SNCF, le ministère chargé des finances tenant les cordons de la bourse.** Le dispositif adopté a constitué une **éta-tisation** du chemin de fer, très éloignée d'une **nationalisation** telle qu'on pourrait la concevoir avec une représentation à parts égales de l'Etat, des usagers et du personnel. Bien que née dans le contexte du front populaire, la SNCF a ainsi échappé à son esprit social et démocratique. D'emblée, les cheminots ont eu le sentiment de voir se substituer à l'autorité des «seigneurs du rail» celle, tout aussi unilatérale, de **l'Etat-patron**, qui renonçait ainsi à sa position antérieure d'**Etat-arbitre**.

Quelle que soit sa couleur politique, cet Etat-patron a toujours été un patron austère, peu généreux et plutôt malthusien, **exigeant et imposant au personnel cheminot sans doute beaucoup plus d'efforts et d'économies qu'au-paravant.** Car le déficit chronique de la SNCF après la seconde guerre mondiale a prolongé celui des compagnies, déchaînant régulièrement les foudres de quelques parlementaires lors du vote des subventions budgétaires allouées à la société nationale. En réponse, l'Etat n'a jamais cherché à équilibrer, par la fiscalité, les conditions concurrentielles entre le rail et la route, au nom de son idéologie libérale pro routière ainsi que sous la pression du lobby patronal des transporteurs. Par ailleurs, les taxes sur les carburants ont constitué peu à peu une source de rente fantastique pour l'Etat qui, soucieux de ne pas «tuer la poule aux œufs d'or», a toujours choisi de n'agir que sur la SNCF, dans le sens d'une

pression à la baisse de ses coûts.

Devant les accusations réitérées d'être «budgétivore» portées par les libéraux contre la SNCF, l'Etat a toujours limité au plus juste les subventions accordées au titre du service public ferroviaire. La convention de 1969 et les suivantes ont prévu que la SNCF devait équilibrer ses comptes et à partir de 1974, par une décision de l'ancien ministre chargé des Finances devenu Président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, le budget de l'Etat n'a plus été tenu de combler les déficits éventuels des entreprises publiques. Depuis lors, la SNCF a dû financer ses déficits par l'emprunt sur le marché financier sans obtenir, pour ses investissements, l'éligibilité aux prêts bonifiés par l'Etat (à la différence d'ailleurs, grâce à M. Fabius, de Disneyland Paris en 1986 !), ce qui a déclenché la spirale de sa dette.

Ainsi, la SNCF a vécu crescendo les ambiguïtés de son statut original : ni société nationalisée, ni concession, mais société hybride condamnée à concilier service public et équilibre économique devant une concurrence croissante et sous la tutelle d'un Etat exigeant, mais toujours avare de ses deniers. Sa transformation en EPIC n'a pas constitué une rupture.

A partir d'environ 515 000 cheminots à la nationalisation, les effectifs de la SNCF ont vite fondu après la reconstruction qui a suivi la guerre, passant de 450.000 agents en 1950 à 300.000 en 1970, 250.000 en 1983 lors de la création de l'EPIC SNCF puis 164.300 à la fin de 2005. Cette baisse impressionnante a eu lieu sous le triple effet de progrès technologiques importants, parmi lesquels on doit citer le remplacement, achevé en 1970, de la traction à vapeur par la traction Diesel et surtout électrique (91% du trafic aujourd'hui), des gains de productivité organisationnels et enfin de la diminution du trafic de marchandises. Ce dernier, après avoir atteint un maximum en valeur absolue en 1974 avec 72,4 milliards de tonnes.kilomètres, est tombé à 40,7 milliards de tonnes.kilomètres en 2005. Cependant, c'est depuis beaucoup plus longtemps que la part de marché «fret» du rail français est structurellement en baisse sous l'effet de la concurrence routière. De l'ordre de 60% en 1950, cette part n'est plus aujourd'hui que d'environ 12% (compte non tenu du cabotage maritime et des pipe-lines); le

«Plan fret» 2004-2006 de la SNCF n'est pas étranger à la réduction accélérée de ces dernières années (trafic en baisse de 20% entre 2002 et 2005).

En revanche, le trafic de voyageurs a crû en valeur absolue (+ 87% depuis 1970) pour atteindre en 2005 76,5 milliards de voyageurs.kilomètres au total, maximum historique; la SNCF occupe ainsi le premier rang des transporteurs ferroviaires européens de voyageurs. Le rail français a ici résisté à la concurrence routière et aérienne puisque sa part de marché, qui était d'environ 10% toutes distances confondues en 1970, est remontée à ce niveau en 2005. Ce résultat est surtout dû au succès du train à grande vitesse (TGV) qui représente désormais 83% du trafic des grandes lignes de la SNCF et circule sur 7 650 kilomètres de lignes, dont 1 540 permettent la grande vitesse⁴.

La situation du fret ferroviaire est liée au fait qu'il n'a pas été l'objet d'investissements comparables à ceux effectués pour le TGV, mais il convient de ne pas en rester à ce constat. En effet, il résulte de cet autre fait qu'aucun exploitant ferroviaire, public ou privé, ne peut espérer rentabiliser des investissements pour le fret ferroviaire dans le présent contexte où le mode routier, le moins régulé et



donc le plus sujet au dumping social⁵, peut se tailler la part du lion sur le marché des transports de marchandises et servir ainsi de référence tarifaire. Sauf à considérer que le rail doit lui aussi entrer dans la course au moins-disant social, ce que le patronat et donc la Commission européenne, ainsi qu'on le montre plus loin, s'efforcent d'obtenir par la «libéralisation».

Le TGV faillit pourtant ne pas naître. En 1945, après les destructions considérables du réseau ferroviaire par la guerre, certains esprits «modernes et vi-

sionnaires» proposaient dans les instances gouvernementales de bitumer purement et simplement les voies ferrées pour lancer plus rapidement le programme autoroutier qui faisait défaut à la France.

Si la décision de reconstruire le réseau, pour rétablir rapidement les transports ferroviaires de pondéreux nécessaires au redémarrage de l'industrie, fut finalement prise, il n'en demeure pas moins que l'idée que le chemin de fer était «un mode de transport du 19^{ème} siècle», une sorte de «produit en fin de vie», resta dominante jusqu'à une date récente au sein des milieux économiques «en pointe» et parmi les «élites» de l'Etat.

Il fallut la ténacité d'une poignée d'ingénieurs du service de la recherche de la SNCF créé en 1966, soutenus par le Directeur Général de l'époque mais très isolés au sein d'une technocratie plutôt conservatrice, pour parvenir, après la présentation du projet au gouvernement en 1969 et surtout à la faveur du premier «choc pétrolier» de 1973, à obtenir, en 1974 seulement, la décision de construire la première ligne de TGV de Paris à Lyon, finalement mise en service en 1981.

Son succès incontestable incita la SNCF à proposer au gouvernement la construction des lignes du réseau actuel. Il est notable que la SNCF, entreprise publique, a été moins bien traitée par l'Etat que ne l'avaient été les compagnies privées concessionnaires au 19^{ème} siècle, puisque à l'exception de 30% du coût des infrastructures du TGV Atlantique payés par l'Etat, ce dernier a laissé la SNCF emprunter au taux du marché financier pour financer elle-même la construction du réseau à grande vitesse qu'il avait décidée.

L'énorme endettement accumulé consécutivement par la SNCF l'a placée dans une situation d'où elle ne pouvait sortir seule. Cet aspect a joué un rôle premier, au moins sur le plan rhétorique, dans le contenu de la réforme ferroviaire française de 1997 que nous examinons plus loin [voir le prochain n° d'ACC, NDLR d'ACC], non sans évoquer d'abord le poids du contexte néo-libéral européen.

L'Europe ferroviaire : «revitalisation» ou casse méthodique des outils publics ?

Plus tardive que dans d'autres modes de transport, l'offensive néo-libérale sur le rail est d'autant plus violente qu'il s'agit d'un secteur très réglementé parce que soumis à des impératifs de sécurité de niveau élevé et aussi parce que son personnel, en majorité qualifié et spécia-

lisé, a une longue tradition de combativité sociale.

Pour vaincre ces résistances, la Commission européenne produit à jet continu depuis 15 ans, en se drapant sous une rhétorique de «revitalisation» du rail, force papier sous forme de «livres verts» ou «blancs», de directives et de règlements destinés à élargir pas à pas la mise en concurrence des entreprises ferroviaires publiques historiques. Celles-ci s'épuisent littéralement à modifier sans répit leurs organisations internes pour tenter de s'y adapter; cet épuisement fait aussi partie du but recherché. Ainsi, par un apparent paradoxe, **c'est par la mise en place d'un véritable Gosplan que la déréglementation est imposée.** En fait, se vérifie dans l'Europe néo-libérale une règle générale du développement capitaliste: **la machine administrative et gouvernementale doit tourner à plein régime pour «fabriquer du marché».**

Le tour de passe-passe de la Commission de l'Union européenne a consisté d'abord à affirmer, **sans fournir le moindre début de démonstration éco-**

seul degré de liberté de déplacement sur une ligne, dans un sens donné, à la différence d'un véhicule routier, qui dispose de deux degrés de liberté dans le plan, et plus encore d'un avion, qui dispose de trois degrés de liberté dans l'espace. Les interactions extrêmement fortes entre infrastructure et mobiles, sur les plans technique, de la sécurité et de l'efficacité, conduisent à appréhender le chemin de fer comme un **système intégré** pour rechercher en permanence un optimum global.

Grâce à l'assimilation abusive du rail à la route et à l'air, alors qu'il est plus réaliste de comparer le chemin de fer au funiculaire ou au téléphérique, les idéologues bruxellois et leurs soutiens nationaux ont pu décréter que l'on pouvait et devait séparer infrastructures et mobiles, afin d'introduire le «marché» à l'intérieur même du système.

L'intégration des systèmes ferroviaires était pourtant le résultat de plus de 150 années d'histoire technico-économique, niée sans vergogne par la Commission européenne⁷. Cette assimilation conceptuelle de modes de



transport si différents traduit-elle de l'incompétence, de la naïveté ou de l'idéologie ? Question anecdotique dans la mesure où l'idéologie a toujours eu recours à l'incompétence naïve de ses propagateurs pour prospérer...

On aurait cependant tort de considérer que la position de la Commission européenne ne relève que de l'idéologie, car elle répond à une nécessité découlant des conditions actuelles du capitalisme, qui conduisent ses

gestionnaires à vouloir s'approprier les parties qu'ils jugent rentables dans la sphère publique. En dernière analyse, la casse du secteur public correspond moins à une idéologie qu'à une tentative réitérée des propriétaires du capital pour capter ce qu'ils considèrent comme une «rente» indûment publique⁸. L'idéologie n'apparaît qu'à posteriori, sous la forme d'une panoplie de justifications factices converties en ukases par la Commission, dont le but est de permettre aux intérêts privés de débusquer des profits potentiels au sein même du secteur public.

Cette séparation nie les caractéristiques du chemin de fer, **mode de transport guidé** où les circulations doivent être rigoureusement planifiées car elles se déplacent dans un système à une dimension. Un train, en effet, n'a qu'un

La séparation de l'infrastructure et

des services associés, figure imposée préalable à la mise en concurrence des services, est un processus général qui a concerné aussi bien la distribution de gaz ou d'électricité et les télécommunications que le transport ferroviaire, l'ensemble étant désigné par les néo-libéraux sous le vocable générique de «services en réseau», afin de justifier d'un traitement unique. On doit noter que cette dénomination a été reprise en France **sans aucune analyse critique** par les divers «experts» de la «Gauche».

Indépendamment de la critique générale du processus en tant que tel, ce vocable constitue un amalgame qui ignore les spécificités d'exploitation du rail, où réseaux et services sont interdépendants. En effet, à la différence du réseau téléphonique ou des réseaux de distribution de gaz ou d'électricité, un réseau ferroviaire n'est pas un simple «tuyau», un instrument purement matériel et technique faisant figure de «boîte noire» pour l'utilisateur final. Les voyageurs et les chargeurs de fret utilisent par eux-mêmes les installations ferroviaires et, en particulier, **voyageurs et marchandises circulent physiquement sur le réseau**, alors que les consommateurs d'énergie et les locuteurs téléphoniques sont en principe indifférents aux réseaux physiques qui transportent les kilowattheures d'électricité et les unités de communication sous forme de flux d'électrons, ou les mètres cubes de gaz. Parmi lesdits «services en réseau», aucun autre que le chemin de fer ne présente de telles caractéristiques de système intrinsèquement intégré.

Il est permis de faire l'hypothèse que lorsque la destruction des entreprises publiques historiques de chemin de fer aura été menée à sa fin programmée, **la réalité de la nécessité d'une intégration des services et de l'infrastructure fera retour**, au nom même d'une rationalité économique et technique qui n'aura été que provisoirement maltraitée, par un efficient détour idéologique. Bien sûr, il ne restera alors plus grand-chose des statuts sociaux en vigueur dans ces entreprises et les monopoles intégrés reconstruits seront... privés.

Philippe Mühlstein

17/8/2006

[Nous publierons dans notre prochain numéro la deuxième partie de ce texte, consacrée au démantèlement du système ferroviaire en France à partir de 1997.]

1 Cette partie doit beaucoup : Georges Ribeill ; Les cheminots ; La Découverte ; Paris ; 1984.

2 Ce polygraphe médiatiquement estampillé vient de récidiver avec un nouveau pavé, Plus encore ! (Fayard/Plon, 2006), où il renchérit dans le confusionnisme hargneux : une dénonciation sur le même plan du «privilège» de l'agent du secteur public ou nationalisé qui gagne en moyenne 2 300 euros par mois et des «parachutes en or massif» de certains PDG à plusieurs centaines de millions d'euros. Qui bénéficie en réalité de cet amalgame ahurissant ? Et qui parle de quoi, finalement, et depuis quel lieu ?

3 Le budget 2006 de la SNCF a planifié une nouvelle décroissance qui abaissera l'effectif à 162 100 agents en fin d'année, soit une diminution de plus d'un tiers depuis 1980.

4 La longueur totale du réseau exploité est aujourd'hui de 28 990 kilomètres, dont 24 280 ouverts au trafic voyageurs, contre 42 700 kilomètres lors de la nationalisation de 1938 (hors lignes secondaires à voie étroite).

5 Notion économique, le dumping désigne au sens strict une pratique anti-concurrentielle punie par la loi et consistant à vendre un produit moins cher que ce qu'il a coûté à fabriquer, afin d'éliminer des concurrents qui ne peuvent pratiquer des tarifs aussi bas, sachant qu'ensuite on disposera d'un

monopole permettant de pratiquer des tarifs plus rémunérateurs qu'en situation de concurrence. Le dumping social désigne l'avantage concurrentiel conféré à une entreprise mettant en pratique, voire ne respectant même pas, une législation sociale minimale

ou peu avancée (salaires et garanties sociales, conditions de travail, etc.), ce qui lui permet de remporter la compétition économique contre des entreprises offrant une meilleure protection sociale, évidemment plus coûteuse. On évoque également le dumping social d'un pays vis-à-vis d'un ou plusieurs autres, lorsque les législations sociales sont moins

protectrices pour les travailleurs dans ce pays que dans les autres, ce qui lui confère un avantage compétitif. On parle aussi de dumping fiscal pour désigner les avantages dont dispose un Etat où les impôts sont plus faibles pour attirer les investissements étrangers et les emplois, et de dumping environnemental pour désigner ces avantages dans les cas où c'est la législation de protection de l'environnement qui est moins exigeante.

6 La notion économique de monopole naturel entérine les défaillances du marché capitaliste, lorsqu'un service coûte plus cher à fournir par des entreprises privées en concurrence que par une entité unique, en dépit de la compression des prix censée résulter de la concurrence. Relèvent du monopole naturel les secteurs à rendements croissants (importantes économies d'échelle) où les investissements, lourds, prennent sens selon une vision à long terme qui les place hors de l'horizon de rentabilité des acteurs privés, et ceux dont les activités présentent de forts effets sur les autres secteurs économiques et la collectivité («effets externes»), que ceux-ci soient positifs (aménagement du territoire dans le cas des transports) ou négatifs (impacts sur l'environnement), effets que le marché capitaliste ne prend pas en compte. Les secteurs du transport ferroviaire, pris globalement, mais aussi de la distribution du gaz et de l'électricité, des télécommunications, etc. possèdent ces caractéristiques. Rappelons que l'alinéa 9 du préambule de la Constitution française de 1946, repris tel quel en préambule de la Constitution de la 5ème République et, à ce titre, partie intégrante du «bloc de constitutionnalité» en vigueur, stipule : **«Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité.»**

7 Ce déni de l'histoire caractérise bien la Commission car les systèmes ferroviaires les plus performants au monde sur un plan strictement économique, celui des Etats-Unis pour le fret et celui du Japon pour les voyageurs, sont certes privatisés mais demeurent intégrés. Ce maintien résulte d'un choix affirmé par leurs dirigeants, qui proclament ouvertement que la séparation de l'infrastructure et son ouverture forcée à des services en concurrence sont des absurdités techniques et économiques. Cela n'empêche pas la Commission de saluer volontiers leur réussite... tout en persistant dans son dogme.

8 A supposer qu'elle existe, cette «rente» ne serait pas indue, puisqu'elle a pour source l'investissement public donc, plus ou moins, l'argent du contribuable. En outre, dans un service public, la contribution des services bénéficiaires n'est pas une «rente» car elle contribue à assurer la péréquation tarifaire (Cf. le prix unique du timbre-poste) et à créer, ou à maintenir, des services peu ou pas «rentables» en termes strictement économiques.



Nanotechnologies : des enjeux à hauts risques

Microtechnologies, biotechnologies, nanotechnologies

Ces technologies aux vocables quelque peu barbares sont loin de faire les unes des media, tant écrits qu'audiovisuels. Concepteurs, chercheurs et promoteurs préfèrent le calme des laboratoires à l'effervescence d'éventuels détracteurs ou contestataires, à la manière de ce qui se passe avec les OGM ou le nucléaire, ce qui fait de ces technologies un sujet quasiment tabou. Qualifiées de nouvelles, elles ne sont pourtant pas si récentes. Les nanotechnologies notamment (ou nanos pour raccourcir) ont vu le jour aux Etats-Unis. Elles n'ont pas laissé insensibles certaines sphères scientifiques françaises, et rapidement les ingénieurs du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) s'y sont intéressés. Dès 1990 le patron du CEA de Grenoble, Jean THERME, propulsait la ville sur les rails de ces technologies. C'est ainsi que naquit en 1998 le projet Minatoc⁽¹⁾ avec, pour ses promoteurs - qui comptent aujourd'hui le soutien précieux du maire de Grenoble, Michel DESTOT, lui-même ex-ingénieur du CEA - l'ambition d'être à la pointe de l'innovation en Europe, Grenoble n'ayant au monde que deux concurrents: Los Angeles (USA) et Tsukuba (Japon).

Mais d'abord qu'est-ce que les nanos ? Ce sont des technologies qui manipulent la matière à l'échelle du nanomètre, c'est-à-dire du milliardième de mètre. A ce niveau, les atomes peuvent être manipulés comme des légos, ce qui laisse entrevoir des perspectives difficilement imaginables en terme de miniaturisation de création de matériaux nouveaux, d'intervention sur le génie génétique. Bref une véritable révolution qui touche tous les domaines de la vie: environnement, humanité, mais aussi qui n'est pas sans attiser de forts appétits économiques comme politiques, et générer de sérieux risques, comme on le verra plus loin. Ces recherches sur l'infiniment petit sont à même de provoquer de nombreuses interrogations et des craintes bien légitimes. A quoi peut bien servir le tripatouillage d'atomes ou de molécules dans un monde dont on sait maintenant qu'il fait courir à l'humanité le risque de sa propre disparition ? Ces

travaux high-tech sont-ils en mesure d'inverser la tendance ? Ne sont-ils pas au contraire de nature à favoriser encore une croissance qui profite surtout à une minorité ? Les nanos peuvent-elles être à l'origine de progrès sociaux ou au contraire déboucher sur des règles de vie, de comportement imposées insidieusement et, par là-même, faisant de l'homme un citoyen "abstrait", dépendant ?

Si l'on se réfère à d'autres technologies, tels les OGM, on sait bien que ce sont les grandes firmes agroalimentaires qui, après s'être approprié l'exclusivité de la brevetisation du vivant, bénéficient des retombées financières, et non les populations du Tiers-Monde comme l'ont toujours prétendu les grandes institutions internationales, tel le FMI. Quant aux soi-disant avantages du nucléaire il n'y a guère qu'EDF et les militaires pour en tirer grand profit alors que les habitants/citoyens, peu enclins à un renouvellement du parc des réacteurs, sont simplement sollicités par leur impôt à contribuer à l'investissement financier fort coûteux (l'EPR par ex :3 milliards d'euros) et n'ont guère en matière de retombées que les particules radioactives s'échappant des cheminées des centrales ou des centres de retraitement et de stockage.

Il y a évidemment les inconditionnels de ces nanos, et pas seulement chez les scientifiques à l'affût de toute nouveauté. Il y a les commanditaires de ces recherches: politiciens à tout niveau, Etat (militaires), grosses entreprises plus ou moins soutenues par ce dernier. L'argumentation ne varie pas:

1) On ne peut empêcher le génie humain dont le but est de créer, inventer. Le bien-être actuel (qu'en pensent les 3/4 de l'humanité?) résulte de ces découvertes.

2) Si les chercheurs français, européens ne développent pas ces technologies d'autres le feront : états-uniens et japonais sont déjà lancés dans la course. Nous laisserons- nous passer sous le nez des marchés juteux ?

3) Et puis la technologie, quelle qu'elle soit, est neutre. L'homme la maîtrise, qu'il agisse dans les applications en bien ou en mal. Mais s'est-on jamais posé la question de l'empreinte des objets issus de ces recherches sur lui ? La voiture, symbole de puissance

et de réussite sociale n'induit-elle pas le comportement du conducteur ? Dès la plus tendre enfance, poussée par la publicité des media, notre personnalité est façonnée par une foule d'objets sans cesse renouvelés et de plus en plus sophistiqués dont tous, loin de là, n'apparaissent pas d'un intérêt certain.

Les technologies, loin d'être neutres, exercent un poids énorme sur l'individu. Elles sont en mesure d'orienter ses attitudes, ses penchants, et, selon le pouvoir dont il dispose, ses décisions. Il peut alors les exploiter dans un but qui tourne carrément le dos à celui initialement conçu. Il répond généralement à des aspirations qui ne sont pas nécessairement d'ordre personnel, mais qui, puisqu'il est un élément d'un groupe social, répondent plutôt à un projet de société.

Les dangers des nanotechnologies

Le libéralisme contemporain prétend régir tous les secteurs de la vie, sans se soucier des dégâts tant humains qu'environnementaux qu'il génère, pour tenter de redorer le blason d'un capitalisme confronté aux affres des incertitudes des conditions de sa reproduction: baisse du taux de profit, crises économiques, krachs boursiers... Il exige alors toute latitude pour mener à bien ses objectifs d'élargissement et de consolidation, conditions de la perpétuation du système.

Pour en rester à ce qui a cours dans l'hexagone où le patronat tente de dicter sa loi au pouvoir politique, plutôt conciliant, et au corps social, afin de trouver des débouchés à ses produits ici ou ailleurs, il est établi que la "paix sociale" et la "cohésion sociale" passant par le "dialogue social" sont d'une nécessité impérieuse. Tour de force pas facile à réaliser puisque les débouchés ne peuvent être assurés qu'à au moins deux conditions: une consommation accrue, près des citoyens solvables surtout, et des coûts de production le plus bas possible. D'où mécontentement et luttes chez les travailleurs, marginalisation, misère et violence chez les exclus qui comptent nombre de jeunes.

C'est ainsi qu'on constate depuis une bonne dizaine d'années un durcissement croissant de la part du pouvoir à l'encontre des réactions populaires. Les droits des citoyens, des travailleurs, s'en

trouvent progressivement réduits, en même temps que la violence répressive policière et judiciaire, à l'inverse, a pris des dimensions extensives. C'est particulièrement frappant pour ce qui concerne la surveillance. Sans nous arrêter aux nombreux fichiers où sont consignées de plus en plus d'informations personnelles qui peuvent se retrouver centralisées au ministère de l'Intérieur, notons tout de même que ces technologies peuvent contribuer à leur alimentation.

Affaire de puces !

Mais le fin du fin reste à venir avec les opportunités offertes par les nanos. Ainsi l'Etat pense avoir trouvé, enfin ? le moyen irréprouvable de surveiller, contrôler, suivre, tout individu quel qu'il soit, à tout moment et en tout lieu, et non plus seulement un éventuel suspect. Ce moyen c'est la carte d'identité électronique interrogeable à distance. Cette carte serait imposée à chaque citoyen qui devrait l'avoir avec lui. Y serait intégrée une puce RFID (Identification par fréquence radio) qui intégrerait des données biométriques et des informations sur l'identité du porteur. Ce procédé RFID existe déjà pour identifier à distance des objets, des animaux au travers du carton, du plastique, des murs. Pourquoi pas alors des humains ! Cette technique d'identification humaine s'effectuerait donc via la carte d'identité, à distance et sans que la personne le sache. On devine aisément les possibles dérives: erreurs, abus qui en résulteraient. Le simple fait de rendre obligatoire le port d'une telle carte à puce, éthiquement, constitue un déni au principe de libre circulation dans la sphère publique. Une personne se retrouverait ainsi en situation irrégulière si elle ne pouvait présenter une telle carte. Ce type de dispositif fondamentalement policier est en général le fait des Etats totalitaires. La principale différence existant entre ce procédé liberticide et ceux déployés depuis la fin des Trente Glorieuses réside dans la forme rendue anodine, invisible par la technologie de l'infinitement petit, de la surveillance. On peut par ailleurs considérer, sans grand risque d'erreur, que la gratuité de la carte actuelle pourrait servir de justification à l'obligation du port de cette pièce électronique. Le fait que celle-ci sera consultable à distance et à l'insu de son détenteur constitue une véritable atteinte à la dignité et à l'intimité de ce dernier. Et quand on pense qu'un tel procédé concernerait la totalité de la population, on

est conduit à considérer que celle-ci ne serait plus perçue que comme "un cheptel humain qu'il faut gérer de la manière industrielle la plus efficace" (Silence, n°333, mars 06, "Vers un contrôle social policier sans faille"). Et ce n'est pas tout: à l'identification rendue possible par la puce RFID pourrait être associé le contrôle du positionnement géographique permis par le système UAID (Identification unique des adresses), lequel permet de mettre sous code barre les villages, les villes, les rues, les usines et autres lieux économiques. Les deux types d'informations peuvent aisément remonter aux archives électroniques du ministère de l'Intérieur. Et, grâce aux balises de relais qui ont été installées dans les grandes villes du territoire, à la manière des relais de téléphones portables, les forces de police pourraient facilement suivre automatiquement et en continu les déplacements et agissements de certaines personnes. Qu'un quidam circule dans des zones réputées sensibles: quartier de banlieue, champ d'OGM, ou participe à des manifs, des grèves, il pourrait voir ses déplacements suivis, mémorisés et transmis sur le serveur du ministère de l'Intérieur et donc accessibles aux forces de police, non

à la manière, mais en plus performant, dont on se sert pour suivre la trace d'animaux sauvages répertoriés et sensés être protégés ou même comme c'est déjà le cas avec la puce "Verichip" pour surveiller des personnes en liberté conditionnelle.

Fantasmes, allégations saugrenues? Il faut savoir que le pouvoir, dans son obsession paranoïaque à "surveiller et punir", a depuis des années préparé le terrain tant sur le plan technique que judiciaire et médiatique. Il dispose de réseaux de fichiers, de matériels spécifiques, intercommunicables par le biais de la télé-communication et de l'informatique. Il n'a pas hésité, dans l'été 2004, à modifier la loi Informatique et Liberté pour autoriser les organismes chargés de la responsabilité du fichage des gens à agir quasiment selon leur gré. Il n'y a guère eu que la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) pour protester, et encore plutôt mollement. Tout cet arsenal d'outils tarentulesques destinés à la surveillance, au contrôle, au suivi des citoyens limite et réduit très sérieusement les libertés et droits constitutionnels de ces mêmes citoyens. A titre d'exemple, le refus d'un prélèvement d'ADN est actuellement sanctionné par une amende.

**PETIT,
RÉSISTANT
EFFICACE
TOXIQUE
...**



**ESSAYEZ
LE NANO-
CANDIDAT!**

D'ici peu il pourrait être intégré dans le fichier FNAEG (Fichier national des empreintes génétiques). De même refuser un contrôle d'identité pourrait l'être dans le fichier STIC (Système de traitement des infractions caractérisées). Soyons bien conscient que tout cet appareillage s'inscrit parfaitement dans la lignée de l'obsession sarkozyenne avec son projet de loi sur la prévention de la délinquance, en débat actuellement qui, entre autres perversions, veut transformer les maires en super-shérifs. Ces éléments, apparemment séparés, constituent en fait un tout avec un but unique: la "policarisation" de la société au service du capital.

seulement de l'hexagone, mais plus largement de l'espace Schengen. Qu'une personne recherchée passe à proximité d'un agent de la force publique, le portable de ce dernier se mettra à vibrer sur un rythme donné et le visage de cette personne apparaîtra sur l'écran du portable. Un flicage parfait et incognito ! Qu'en sera-t-il alors du droit reconnu à manifester, à se déplacer où l'on veut, à s'exprimer dans l'action ? On entre dans une ère à la "1984" où la société sera hyper centralisée, autoritaire, policière. Et que dire de ces adeptes de l'implantation sous-cutanée d'une telle puce nano,

Le risque sanitaire.

Un autre risque inhérent aux nanos touche au domaine sanitaire. Au printemps dernier en Allemagne, 97 personnes se sont trouvées en grande difficulté respiratoire suite à l'utilisation d'un prétendu produit miracle: le nettoyant ménager pour salle de bain "Magic Nano" qui, selon la pub, devait révolutionner la vie des gens en projetant au sol un film invisible devant chasser la saleté et les bactéries. Plusieurs d'entre elles ont dû être hospitalisées pour oedème pulmonaire. Et cela en trois jours après la mise en

vente. Très vite le produit a été retiré des magasins. Le BFR (Institut fédéral de l'évaluation des risques) saisi du problème a sans surprise conclu que le nettoyant mis en cause n'était pas responsable de ces troubles parce qu'il ne contiendrait pas de nanoparticules. Depuis les causes ne sont toujours pas déterminées. Et ce non-événement fait le bonheur des produits anti-rides et autres écrans solaires conçus à base de nanoparticules et vendus en France et ailleurs.

C'est bien connu, une des vertus françaises est de ne pas tenir compte du principe de précaution, ou au mieux, si on le retient, c'est pour le contourner. Comme c'est le cas avec les OGM⁽²⁾. Un rapport commandé par le ministère de l'Ecologie au Comité de Prévention et de Protection, publié en juin, est sans ambiguïté: "les incertitudes sur les comportements à terme des nanoparticules dans l'environnement, leur écotoxicité et leur toxicité chez l'homme sont très grandes". Alors va-t-on arrêter le développement de ces nanoparticules ? Il n'en est bien évidemment pas question !

Le risque militaire

En troisième lieu il faut soulever la présence des militaires dans les recherches sur les nanos. Le projet Minatec, dont il a été question en début d'article, a été présenté comme un centre de recherches civil. Mais en mars de cette année, Mme ALLIOT-MARIE, la ministre de la Défense, en visite sur le chantier a clairement laissé entendre que ces technologies pointues intéressaient fortement l'armée. "la Défense est un acteur majeur dans la recherche, elle appuie les recherches civiles et militaires qui sont de plus en plus imbriquées" (souligné par la rédaction) a-t-elle déclaré. Pareille collusion n'est nullement surprenante: on en a déjà un bel échantillon avec le nucléaire civil et militaire. D'ailleurs n'est-ce pas le CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique) qui a lui-même inauguré Minatec ? Cette déclaration fait suite à une explication de l'intérêt porté par les militaires pour les nanos, donnée par un haut responsable de la Direction Générale de l'Armement (DGA) en 2001), lors d'une conférence à Grenoble, pour qui les universités, les laboratoires de la ville constituaient "une source inépuisable d'innovation dans laquelle la DGA pioche régulièrement". En somme la déclaration récente d'ALLIOT-MARIE

officialise une pratique qui a cours depuis plusieurs années. Laquelle permettra aux militaires de fabriquer les armes de demain, de plus en plus sophistiquées et performantes: micro-drones, obus "intelligents", vêtements camoufleurs...

Quelle opposition?

D'abord une réaction d'opposition est-elle possible ? Concernant certaines applications rappelées plus haut, oui. Et nécessaire. La prise de conscience se développe. Pour preuve la manifestation organisée par le comité OGN (Opposition Grenobloise aux Nérotechnologies) créé en janvier 2006, lors de l'inauguration de Minatec le 1er juin dernier. Ce



comité a impulsé trois jours d'événements pour manifester une opposition déterminée à l'industrialisation de ces "nérotechnologies". Ces journées ponctuaient de nombreuses enquêtes menées antérieurement par des citoyens lambda qui les traduisirent dans des textes très documentés dénonçant les nanos et leur lobby et débouchant sur de multiples actions: documents dénonciateurs dans les boîtes aux lettres, perturbation de conférences, occupation d'une grue du chantier de Minatec, sortie en 2004 d'un faux "Métroscope" (mensuel de la Métro, communauté de communes) qui eut un fort impact sur la population, etc.

Ces actions ont fait pas mal de bruit et commencé à inquiéter les milieux scientifiques et décisionnels, et à semer le doute au niveau institutionnel où on a fait part de l'intention d'organiser des débats publics sur les nanos. C'est ainsi que François LOOS, le ministre délégué à l'Industrie a annoncé, lors de l'inauguration de Minatec, un débat national sur la question. Voilà un effet d'annonce peu crédible car une telle réflexion menée selon la conception gouvernementale ne diffèrera en rien de celle qui a eu lieu sur le nucléaire et qui ne fut qu'une parodie de débat. L'objectif, non avoué, de ces

concertations et "conférences citoyennes" impulsées par l'association "Entreprises pour l'Environnement" (EPE) dont font partie AREVA, BASF, BMW, EDF, Michelin, Suez, Total... est d'annihiler toute forme contestataire y compris en faisant vibrer la fibre de la "démocratie participative".

Les analyses développées par les opposants sur le site internet www.piecesetmaindoeuvre.com ont été relayées plus ou moins fidèlement par les media locaux ou nationaux (le Monde, le Dauphiné Libéré, Libération, Politis, le Canard Enchaîné). Il en a résulté le sentiment d'une certaine victoire, surtout morale, puisque le souhait des apprentis sorciers de ne pas voir se renouveler sur les nanos un scénario du type OGM (à savoir pas de contestation) n'a pu se réaliser: la contestation a bel et bien eu lieu, l'information à la population bel et bien été assurée.

Il est clair cependant que cela ne suffit pas à empêcher la réalisation de projets particulièrement liberticides ou dangereux pour la santé et l'environnement. C'est ce sentiment qui a été à l'origine de la création du comité OGN qui souhaite étendre la problématique au développement de la société industrielle dans son ensemble englobant notamment le nucléaire et les OGM, d'où, entre parenthèses, le terme de "nérotechnologies". Car ce que prépare ces dernières, c'est tout simplement une société totalitaire ou toute contestation deviendra impossible et les libertés et droits de l'homme un souvenir.

J.F., le 1-12-06

(1) A Minatec il faut ajouter d'autres pôles de recherches et de production dans l'agglomération grenobloise : Crolles 2, Nanotech 300, Nanobio...

(2) Monsanto était le 20 sept. dernier sur le banc des accusés à Carcassonne, deux dirigeants de l'entreprise Asgrow (filiale de Monsanto) étant poursuivis pour avoir vendu des semences contaminées présentées comme conventionnelles.

Les éléments d'information qui ont permis la rédaction de cet article ont pour la plupart comme source plusieurs numéros du mensuel SILENCE : 321 (mars 2005), 333 (mars 06), 335 (mai 06), 338 (sept. 06) et 339 (oct.06). Pour s'abonner:40 euros (un an); chèque à Silence, 9 rue Dumenge 69317 LYON cedex 04

Peut-être que cette initiative en faveur d'une "Candidature Patate en 2007" sera de nature à consoler une partie des déçus de la candidature antilibérale ? En tout cas elle fait penser à l'idée du "vote nul" qu'ACC a défendue lors de plusieurs consultations électorales depuis près de 20 ans (voir encadré page suivante).

L'action transformatrice est au cœur de cette proposition où est écartée la recherche immédiate du Pouvoir ou de son image. Une manière de refuser un aspect central de l'idéologie dominante et de ses institutions qui rend cette démarche à priori rébarbative, difficile, en donnant à penser qu'elle sera inefficace. Et elle suppose un réel engagement, bien moins confortable que le traditionnel mandatement...

Une première réunion du comité de soutien au candidat Patate s'est tenue à Paris le 13 décembre dernier sur la base du texte ci-dessous (contact : SCALP-REFLEX 21ter rue Voltaire 75011 PARIS scalpreflex@samizdat.net). La candidature Patate circule sur internet. Elle suscite aussi des initiatives en province, toujours dans le but de réhabiliter l'action politique, et un peu sur le modèle de l'Autre Campagne au Mexique.

Pour une candidature Patate en 2007

Appel

A la télé, on nous dit de manger tant de fruits, tant de légumes par jour. Il paraît que c'est bon pour la santé, mais pourtant lorsqu'on a un revenu modeste, on ne peut consommer ces aliments quotidiennement.

Les experts prévoient la fin du pétrole d'ici une cinquantaine d'années mais on n'investit que trop peu dans les recherches sur les énergies alternatives.

On entend dire dans toutes les émissions sérieuses que le travail est trop coûteux chez nous et pourtant de plus en plus d'entre nous doivent cumuler des jobs précaires pour survivre. On nous dit que l'insécurité augmente quand les voitures flambent, mais pas quand des travailleurs pauvres dorment dans leurs voitures ou que des bidonvilles renaissent aux abords de nos villes.

Un ancien premier ministre a déclaré que nous ne pouvions pas accueillir toute la misère du monde. Mais alors ne devrait-on pas mieux partager toutes les richesses du monde ? D'où vient ce décalage ? Nos élites nous mentent-elles ? Disons plutôt que nous ne parlons plus la même langue que nos dirigeants. Alors, on nous dit qu'en avril 2007 il va falloir choisir celui ou celle qui dirigera nos existences, mais dans les discours des uns et des autres, nos vies semblent n'être que des variables à ajuster pour la bonne marche du marché.

Nous en appelons à toutes celles et tous ceux qui, au jour le jour, luttent pour qu'existe une société où les beaux discours qui ont donné son éclat à notre pays ne soient plus de simples mots apposés sur les frontons des édifices publics, mais bien les bases de notre édifice social.

Que vous soyez depuis longtemps investiEs dans un travail de terrain, ou simplement conscientEs de la nécessité d'agir, défendez avec nous, non pas une politique, mais une certaine idée de l'action politique en rejoignant le comité de soutien au candidat Patate.

Comme les fondateurs de notre Sécu que les conservateurs raillaient en criant au suicide financier, mettons en œuvre des mesures qui, si elles ne favoriseraient pas notre porte-monnaie à court terme, mettront à la portée de toutes et de tous un mieux vivre... et peut-être découvrirait-on qu'à long terme, de tels remèdes sont plus efficaces.

Pour une autre campagne, soutenez un candidat de la terre sans agent conservateur.

Patate, c'est quoi ?

Le contexte

La campagne électorale qui s'annonce vous désespère ? Vous pensez que la politique ne se pratique pas (que) dans les urnes ? Pourtant, la campagne présidentielle est, à tort ou à raison, présentée comme une période où la politique occupe le devant de la scène: or les positions politiques des uns et des autres, militants ou non, se résument en général à deux attitudes à notre sens aussi vaines l'une que l'autre: l'électorisme bêlant (mais à quoi bon choisir un guide, si on sait où on veut aller ?) ou l'anti-électorisme primaire (mais peut-on inviter les gens à agir en leur proposant un non-acte ?).

Rester à distance, se taire et observer, un sourire narquois aux lèvres, ce n'est sûrement pas non plus l'attitude la plus constructive.

Mais alors, que faire ?

Les objectifs

Premier objectif: réhabiliter l'action politique et dénoncer le cirque électoral, ce qui semble particulièrement nécessaire. Les discours et la médiatisation des personnes laissent penser que la politique se limite à la représentativité, niant par là même l'engagement réel et concret. Aussi, plutôt que de subir la campagne, nous proposons de nous y inviter: d'où l'idée de la vraie fausse candidature Patate. Elle représente une façon de mettre à distance la campagne électorale en ridiculisant la personnification et la surmédiatisation (quoi de plus anonyme qu'une patate ?) et en faisant prendre du recul aux gens par rapport à la série de non-événements qui constituera la campagne, sans pour autant juger le fait d'aller voter ou non.

Second objectif: redonner aux

gens l'envie de faire de la politique au sens où nous l'entendons, c'est-à-dire comme un champ d'expérimentation de nos idéaux à travers des pratiques concrètes. Nous ne voulons pas nous limiter à une approche critique en singeant simplement les " vrais " candidats. Porteuse d'utopie, la campagne Patate devra proposer des formes d'actions directes, des pratiques alternatives concrètes: voilà ce que serait son "programme", aussi loin que possible des simples promesses d'un monde meilleur ou de quelques slogans qui n'engagent à rien...

Troisième objectif: montrer que des alternatives politiques concrètes existent, en valorisant toutes les initiatives qui vont à l'encontre du système capitaliste tel que nous le subissons au quotidien: actions de résistance ou pratiques nouvelles, Patate se veut la caisse de résonance de ceux et celles qui luttent, un peu sur le modèle de l'Autre Campagne au Mexique. Mais Patate n'a pas réponse à tout. C'est au contraire les questions qui l'intéressent, et surtout le débat d'idées: car toute démarche, toute pratique, tout discours demande à être questionné, critiqué, expliqué. Un des objectifs de Patate, c'est aussi de redonner la parole aux gens, de créer des espaces d'expression politique.

Les moyens

La campagne Patate sera ce que nous en ferons. Voilà cependant quelques pistes pour définir un cadre à la forme de la campagne.

En premier lieu, utiliser l'arme de l'humour. L'idée n'est pas seulement de développer un outil de séduction pour attirer l'attention et la sympathie sur la campagne (on ne fait pas du marketing !); il s'agit surtout pour nous d'une part de laisser libre cours à notre créativité, et d'autre part de développer une

forme d'autodérision, non pas en ridiculisant notre discours ou nos pratiques, mais en ne nous prenant pas au sérieux là où tous les autres vont jouer la carte de la dramatisation à outrance (en particulier dans l'entre-deux-tours...).

En second lieu, favoriser au maximum la convergence des luttes que ce soit à travers des rencontres (débat et meetings) ou des actions communes: trop souvent, en effet, nos luttes se développent en parallèle: si on peut toujours se dire qu'elles se superposent, c'est quand même mieux quand elles se croisent !

Enfin, donner de la visibilité à nos actions, en les reliant les unes aux autres à travers le vecteur Patate. À la manière des festivals des résistances de Rennes, de Saint-Étienne, de Paris ou d'ailleurs, mais sur une période plus longue et avec ce "fil rouge" qu'est Patate, que ce soit localement ou, de façon plus ponctuelle, lors d'événements hexagonaux (manifestations, festivals ou autres).

Les échéances

On pourrait envisager la campagne Patate en trois temps.

1) Planter la graine

Pour que la campagne Patate prenne tout son sens, elle doit être portée par une multitude de gens et de groupes: il importe tout d'abord de multiplier les prises de contacts, les réunions, les discussions afin que chacun(e) puisse s'approprier Patate, s'y retrouver et faire partager son point de vue.

2) Sortir de terre

Faire la promotion du candidat Patate en usant des méthodes des candidats "traditionnels": affichages, conférences de presse, meetings... Mais en mettant rapidement en avant l'idée d'une campagne dépersonnalisée (où ce sont les idées et les pratiques qui priment) et participative (où chacun(e) est invité à faire partager ses opinions et actions), pour finalement concentrer notre énergie sur la mise en place d'actions visant à valoriser des alternatives.

3) Récolter les fruits

Le 22 avril et le 6 mai ne sont, dans ce cadre, que des dates parmi les autres. En revanche, il nous semble intéressant d'inscrire en perspective, dès le lancement de la campagne, le rassemblement anti-G8 de Rostock (Allemagne) qui a lieu début juin, et qui pourrait être l'occasion de donner une dimension internationale à la campagne.

Mais de tout cela, il nous reste encore à discuter !

Nous publions ci-dessous des extraits d'un texte paru dans le n°83 (avril-mai 1997) d'ACC. Il renvoie aussi à un édit paru en mai 95. Pour nous, le candidat Patate s'appelait alors "vote nul". Vous verrez que nous n'avions que peu d'espoir de rencontrer un écho massif. La suite des événements, désespérément classique, nous a hélas donné raison...

Extrait d'A Contre Courant n°83 - avril-mai 1997 :

Pour une démocratie en continu

Chirac laissera peut-être une trace dans l'Histoire, apparaissant comme celui qui aura involontairement contribué à mieux faire comprendre cette fameuse formule si souvent scandée en mai 68 : "Elections, pièges à cons !" ; car même les plus benêts commencent à s'apercevoir qu'il y a un truc, et que ces législatives anticipées que l'illusionniste pataud de l'Elysée vient de sortir de son chapeau n'ont pas grand-chose à voir avec la démocratie.

Le piège mis en place lors du référendum sur Maastricht va se refermer un peu plus :

* Si la droite l'emporte, elle arguera d'une légitimité retrouvée pour frapper plus vite et plus fort.

* Si au contraire la "gauche" s'installe à Matignon, quelles que soient les promesses faites durant la campagne électorale, elle va évidemment appliquer la même politique libérale, avec peut-être quelques décalages dans le temps et plus d'intelligence perverse dans la méthode. Et une fois ces basses besognes au service du Capital accomplies, déconsidérée, elle devra quitter le pouvoir, balayée par de nouvelles élections anticipées... Etc, etc.

Cercle vicieux dont on ne pourra pas sortir sans remettre en cause cette "démocratie" représentative; cette "démocratie" en pointillé où vous n'êtes citoyen à part entière que le temps de déposer un papier dans l'urne (et encore, avec quels choix ?); cette "démocratie" où vous signez un chèque en blanc pour plusieurs années.

C'est au contraire d'une **démocratie en continu** dont on a besoin; une démocratie directe où les citoyens garderont le pouvoir, ou pourront le reprendre à tout moment.

Ceux d'entre vous qui sont abonnés à ACC depuis plus de deux ans n'ont sans doute pas oublié qu'à l'occasion de chaque élection nous suggérons un (modeste) moyen d'action qui permet au moins d'échapper en partie au piège qui nous est tendu et de faire un pas vers cette démocratie nouvelle à inventer : c'est le vote nul.

Nous n'avons ici ni le temps ni la place pour résumer les débats engagés sur ce "vote" dans les colonnes de notre bulletin lors des précédentes consultations électorales. De toute façon, convaincre une majorité d'électeurs de gauche (ne parlons pas des autres !) de ne pas céder aux pressions de la culture politique dominante dépasse évidemment nos capacités. Les habitudes sont si fortes que ni les évidentes leçons à tirer des précédents scrutins (et de deux siècles de pratiques électorales !), ni une argumentation théorique détaillée ne peuvent avoir d'effets immédiats spectaculaires, nous le savons bien.

Ces "citoyens" éphémères qui iront aux urnes pour accomplir dans les normes leur "devoir" électoral vous concéderont peut-être qu'ils sont sans illusion sur ce qui leur arrivera après le 2 juin. Ils émettront quand même un vote classique, car "C'est si simple de confier sa voix et ses responsabilités, si doux de croire un instant aux belles promesses. Et si dur d'imaginer ou d'oser autre chose"⁽¹⁾. Le vote nul est un acte de citoyenneté bien plus exigeant que le vote traditionnel, puisqu'il ne peut prendre véritablement de sens qu'inscrit dans la perspective d'un mouvement social qui pourra seul imposer les changements nécessaires (...)

(1) Edito d'ACC n°63, à l'occasion des présidentielles de 95.

FAUT-IL VOTER POUR CEUX QUI N'ONT PAS AUGMENTÉ LE SMIC OU POUR CEUX QUI NE L'AUGMENTERONT PAS ?



Pessin

Rencontres et lectures à contre courant

N'AUTRE école – Classes en lutte

N'autre école, une revue de la CNT éducation qui remplace les échanges que vous regrettez de ne pas avoir en salle des profs ou des maîtres ! Le n° 13 vient de paraître... Un numéro centré sur les contenus d'enseignement : "Lire, écrire, compter... penser, parler !" !

Vous pouvez recevoir un numéro sur simple demande par internet à : Classesenlutte@cnt-f.org en communiquant vos coordonnées postales.. Pour s'abonner (20 euros) à N'AUTRE école : CNT-FTE 33 rue des Vignoles 75020 PARIS.

A la même adresse électronique vous pouvez demander à vous abonner gratuitement au bulletin de la CNT-FTE (éducation) diffusé par courriel **Classes en lutte**. En ligne sur le site de la CNT-FTE le Classes en lutte... n°76 de décembre 2006. Au sommaire de ce numéro : Déchiffrer le B.A.-BA de la manipulation (l'offensive ministérielle sur les méthodes de lecture), la casse des ZEP, le retour du zéro de conduite (la Note Vie Scolaire), le conseil pédagogique (issu du rapport Thélot et de l'inoubliable loi Fillon).

Les médias, la manipulation des esprits, leurs et illusions

Non seulement nos sens sont limités, voire infirmes, mais nous ne percevons le monde qu'au travers d'illusions de toutes sortes : une cuillère dans un verre d'eau se casse, les rails parallèles de chemin de fer se rejoignent à l'horizon, le soleil se lève à l'Est pour se coucher à l'Ouest, les hommes sont répartis en races blanche, noire et jaune, etc.

Comme si ça ne suffisait pas, nous en rajoutons d'autres dans nos relations sociales; nous multiplions les leurs, non par méchanceté, mais par nécessité, pour obtenir d'autrui ce que nous en attendons: on flatte, on simule un appel sexuel ou un appel humanitaire, on s'arroge une autorité qu'on fait passer pour infaillible, on fait croire que le grand nombre fait foi.

Le propre d'une illusion et d'un leur est d'être invisible. Celui de la connaissance et de la conscience est de les repérer pour ne pas en être les jouets.

Les médias, la manipulation des esprits, leurs et illusions, de Pierre-Yves Chereul, propose une anatomie de quelques-uns d'entre eux. Paru en novembre dernier, cet ouvrage de 450 pages est en vente pour 30 euros dans toutes les bonnes librairies, par internet et chez LACOUR Editeur, Place des Carmes 25, bd Amiral-Courbet, 30000 NÎMES (Fax : 04.66.29.74.91) ou chez l'auteur pierre.chereul@wanadoo.fr

L'Ecologiste

L'Ecologiste n°20 (sur commande, 6 euros, à 18-24 quai de la Marne 75164 PARIS cedex 19 courriel : contact@ecologiste.org) contient un dossier sur l'habitat écologique. On y trouvera la quintessence de quarante ans d'expérience de l'association Maisons paysannes. Quelles techniques choisir ? Quelle énergie choisir ? Un guide de bonnes adresses complète le dossier. Le dossier du prochain numéro (le n° 21, disponible en kiosque début janvier) s'intitulera "Un monde sans pesticides". Abonnement un an : 22,50 euros.

Archipel

Le sommaire d'**Archipel**, le Journal du Forum Civique Européen, contient plusieurs articles consacrés à la Suisse et ses "Peurs", après le référendum du 24 septembre 2006 contre la nouvelle loi sur l'asile et la loi sur les étrangers. Pour l'historien Hans-Ulrich Jost, les votations sur l'asile et les étrangers ont fait ressortir la xénophobie, une des constantes de la politique suisse. Un professeur de l'Université de Lausanne explique que la tradition humanitaire du pays ne vaut que lorsqu'elle sert ses intérêts.

Dans le même numéro on trouvera aussi une analyse et des nouvelles sur la Commune de Oaxaca au Mexique, et la première partie d'une réflexion sur la "restauration" et autres batailles symboliques dans la Russie de Poutine.

Pour s'abonner à **Archipel** : 32 euros à adresser à FCE, le Pigeonnier, 04300 LIMANS

La machinerie sportive

Produit et producteur de la mondialisation capitaliste, le sport de compétition spectaculaire est aujourd'hui l'horizon planétaire de la modernité libérale. La sportivisation totalitaire ne renforce pas seulement les multinationales de la fausse conscience. Elle institue également un ordre social uniforme qui exalte le national-populisme, la guerre sportive généralisée, la fabrication planifiée d'un homme nouveau, la mobilisation des meutes sportives. Le sport-opium du peuple et ses effets - dopages, violences, corruptions, idéologie mystificatrice – est devenu le Veau d'or de l'unidimensionnalité marchande.

Contre la machinerie sportive et ses innombrables machinistes qui entretiennent les illusions humanistes de "l'esprit sportif", la sociologie critique d'intervention entend proposer une stratégie de contestation dont rend compte cet ouvrage.

La machinerie sportive – Essais d'analyse institutionnelle ISBN: 2-7178-4542-9 Prix : 24 euros + 5 euros de port. Commande et règlement à : ECONOMICA 49 rue Héricart 75015 PARIS (Tél. 01 45 78 12 92 – Fax 01 45 75 05 67).

L'auteur, Jean-Marie BROHM est professeur de sociologie à l'Université de Montpellier III. Il est aussi directeur de publication de la revue *Présentaine* et l'auteur de nombreux ouvrages sur la corporéité et le sport.

A propos de la décroissance

Une erreur s'est glissée dans le texte "A propos de la décroissance" publié dans le dernier numéro d'ACC (n° 179 – novembre 2006). En page 11, 2^{ème} colonne, au sous-titre "Quelle conscientisation", il fallait lire "**Du développement à la Décroissance**" et donc remplacer le terme "Croissance" par celui de "Décroissance".

Nous adressons nos excuses à l'auteur de l'ouvrage, J.P. Tertrais et en profitons pour rappeler que son ouvrage intitulé "**Du Développement à la Décroissance**", avec pour sous-titre "**De la nécessité de sortir de l'impasse suicidaire du capitalisme**" est disponible aux Editions Libertaires 35 allée de l'Angle CHAUCRE 17190 St GEORGES d'OLERON (Tél 05 46 76 73 10) au prix de 12 euros + 10% de frais de port.

Article 5 : Le salaire direct



Cha-
pitre
III



Article 6 : Le salaire indirect



COMITE DE REALISATION

A. BIHR / L. DALSTEIN / G. DENEUX / J. FORTCHANTRE / O. MANGEOT
M. MANSOUR / B. MARION / B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER

BULLETIN D'ABONNEMENT

* * *

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE 10 Euros
- de SOUTIEN Euros
- Faibles ressources (selon possibilités)

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

CPPAP

Dispensé de timbrage

n° 0208 G 87630

Mulhouse-CTC

A CONTRE COURANT
(service abonnements)
BP 2123
68060 MULHOUSE cedex



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 04/01/2007

Sommaire

- Page 1 Edito : L'émancipation sociale !
- Page 2 et 3 Liban : une résistance exemplaire
- Page 3 La voie est étroite... et c'est la seule
- Page 4 et 5 Contre le "capitalisme libéralisé"
- Page 5 Le projet "actualiser le communisme"
- Page 6 à 9 Sur la libéralisation du transport
ferroviaire (1)
- Page 10 à 12 Nanotechnologies : des enjeux à
hauts risques
- Page 13 Pour une candidature Patate en 2007
- Page 14 Pour une démocratie en continu
- Page 15 Rencontres et Lectures
- Page 16 Dédé illustre le code Parisot du travail

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)
et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : <http://www.acontrecourant.org>
Courriel : courrier@contrecourant.org

Impression et Direction de publication :
JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE